

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONSIGNES

TRAIL DES 3 FORTS — 25 & 26 SEPTEMBRE 2026

1. Attestation PPS

Sauf pour la Rando 10 km.

Vous êtes inscrit sur l'une des courses du T3F : vous avez donc reçu un e-mail de confirmation d'inscription avec un lien permettant d'accéder à votre espace. Grâce à ce lien, vous pouviez ajouter votre attestation Parcours Prévention Santé (PPS).

- Une attestation PPS n'est valide que si elle date de moins d'un an au 26/09/2026.
- Les nom, prénom et date de naissance doivent strictement correspondre à ceux indiqués lors de votre inscription.
- Nous ne traitons aucun PPS envoyé par e-mail, MMS, Messenger, etc. Le PPS devez être ajouté sur votre propre espace d'inscription.
- Vous pouvez obtenir votre PPS via : pps.athle.fr
- Pour les licenciés FFA, il suffisait de renouveler votre licence auprès de votre club quelques jours avant le 20 septembre 2026, date à partir de laquelle les cartes de retrait des dossards seront arrêtées, afin que celle-ci soit validée par notre système de vérification.

Le PPS est exigé pour participer aux : Challenge 54 km, Nocturne 14 km, 42 km, 30 km, 22 km, 15 km et 10 km.

Aucun PPS n'est nécessaire pour participer à la rando 10 km.

La date limite de dépôt de l'attestation PPS sur votre inscription est fixée au 20 septembre à minuit.

Au-delà de ce délai, vous recevrez votre carte de retrait de dossard avec la mention « Dossier incomplet ». Vous devrez alors présenter votre attestation PPS ou votre licence FFA valide au moment du retrait de votre dossard. Une file d'attente spécifique sera prévue, avec des délais d'attente potentiellement plus longs.

2. Retrait des dossards

Lieu : Le Chaudron — Rue Charles Lamarre, 62480 Le Portel.

Date	Horaires / courses concernées
Jeudi 24 septembre	17h30 à 20h30 — uniquement pour le Challenge et la Nocturne (Aucune exception sera faite)
Vendredi 25 septembre	12h00 à 14h00 — uniquement pour le Challenge et la Nocturne (Aucune exception sera faite)
Vendredi 25 septembre	17h30 à 20h30 — toutes les courses
Samedi 26 septembre	08h30 à 13h30 — toutes les courses

⚠ Pour des raisons d'organisation, aucun dossard ne pourra être remis après 14h30 le samedi, heure de départ de la première course.

- Le retrait du dossard est strictement individuel.
- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et de la carte de retrait.
- Aucun dossard ne pourra être retiré pour un ami, un collègue, un conjoint ou toute autre personne.
- Aucun dossard ne sera distribué sur la zone de départ ni en dehors des horaires précisés.

⚠ Aucun changement de course ni de nom n'est autorisé. Les dossards sont strictement personnels et ne peuvent faire l'objet d'aucun échange, revente ou remboursement. Un remboursement reste possible sous conditions pour les participants ayant souscrit la garantie annulation lors de l'inscription.

3. Départs

Nocturne du vendredi : départ du Château d'Hardelot à Condette à 20h00. Prévoyez de rentrer dans les sas de départ au plus tard 19h45

Un bus sera mis à disposition, uniquement pour les coureurs ayant réservé le transport lors de leur inscription. Le bus partira à 19h00 à proximité du Chaudron, rue des Canadiens. RDV à 18Hh45 !

Tous les autres départs seront donnés Place de la République, 62480 Le Portel, le samedi (l'Entonnoir).

Comptez environ 20 minutes à pied pour vous y rendre depuis le Chaudron par le parc de la falaise.

Course du samedi	Heure de départ
42 km	14h30
30 km	14h30
22 km	14h30
15 km	15h30
10 km	15h30
Rando 10 km	15h30

 Important : les dossards sont obligatoires pour accéder au sas de départ et aux points de ravitaillement. Des contrôles seront effectués aux entrées des terrains privés.

Tout coureur ne portant pas de dossard se verra refuser le passage.

NOUVEAU : Coureurs élités : les 10 coureurs ayant l'indice UTMB le plus élevé, hommes et femmes, sur chaque course, porteront une distinction sur leur dossard et seront autorisés à entrer dans le sas élite, à l'avant du peloton. Aucun autre coureur ne sera autorisé à y accéder.

4. Ravitaillements

Course	Ravitaillement(s)
Rando 10 km	arrivée
10 km	arrivée
Nocturne 14 km	arrivée
15 km	1 point de ravitaillement + arrivée
22 km	1 point eau + 1 point de ravitaillement + ravitaillement arrivée
30 km	1 point eau + 2 points de ravitaillement + ravitaillement arrivée
42 km	1 point eau + 3 points de ravitaillement + ravitaillement arrivée

Pour toutes les épreuves, un ravitaillement solide et liquide sera remis à l'arrivée, dans un sac individuel.

Les parcours sont exigeants : veillez à vous équiper suffisamment en ravitaillement solide et liquide !

Pensez également à vous munir d'un gobelet et/ou d'une flasque réutilisable : nous ne fournissons pas de gobelet.

- Des poubelles seront disposées aux points de ravitaillement et aux points d'eau afin d'y laisser vos emballages.
- Toute personne surprise à jeter ses emballages en dehors de ces zones sera immédiatement exclue de la course.
-  Douches accessibles au Chaudron.
- Pas de consignes.

5. Chronométrage et contrôles

Selon la course, jusqu'à cinq points de contrôle et de chronométrage intermédiaires seront mis en place.

Participants et accompagnants pourront suivre en direct l'évolution et le classement des coureurs sur le site de chronopale et ainsi anticiper leur arrivée au Chaudron.

6. Récompenses

-  Un maillot et des cadeaux surprises offerts à tous les participants lors du retrait des dossards.

Protocoles de récompenses au Chaudron à partir de 19h00.  Seules les personnes présentes pourront recevoir leur prix. Aucun remplacement ni aucun envoi ne sera effectué. Les récompenses non retirées seront attribuées à nos bénévoles par tirage au sort.

Pas de classement ni de récompense pour la rando 10 km (épreuve non compétitive).

 Chaque participant du 42 km et du Challenge se verra remettre la médaille de finisher, en reconnaissance de la dimension mythique du marathon et de la difficulté de l'épreuve du challenge.

7. Soirée festive

 La soirée festive est incluse dans le prix de l'inscription pour tous les participants : 1 repas + 1 boisson.

 La présentation de votre dossard est obligatoire pour pouvoir profiter de vos cadeaux (T-shirt, repas, boisson).

 Les accompagnants pourront acheter leurs tickets sur place, le jour de la course.

8. Règlement — Charte écologique du Trail des 3 Forts

 La participation au Trail des 3 Forts entraîne l'acceptation sans réserve du règlement et de la charte écologique du Trail des 3 Forts.

 Le non-respect des règles entraîne une mise hors course immédiate.

9. Sécurité et obligations des coureurs

Les bâtons sont strictement interdits sur toutes les épreuves, y compris la randonnée.

 Nos amis les chiens ne sont pas autorisés sur nos courses et notre randonnée, même tenus en laisse.

 Afin de garantir la sécurité des coureurs les moins rapides, susceptibles d'être rattrapés par la tombée de la nuit en fin de parcours, il est demandé à tous les participants du 30 km et du 42 km d'être équipés d'une lampe frontale pendant l'épreuve.

La direction de course se réserve le droit de disqualifier tout concurrent ne respectant pas cette obligation si les conditions ne permettent plus de poursuivre sans frontale.

10. Parcours

Comme à notre habitude, nous ne dévoilerons les nouveaux parcours qu'à la dernière minute. C'est une véritable marque de fabrique : nous voulons préserver la surprise jusqu'au bout.

Cette discrétion nous permet également de protéger les passages situés sur des terrains privés ou sensibles.

11. Dénivelé positif

 Attention : les dénivelés sont donnés à titre indicatif et ne reflètent pas la difficulté réelle de nos parcours exigeants.

Course	D+ indicatif
42 km	650 m
30 km	550 m
22 km	500 m
15 km	350 m
10 km	200 m
Rando 10 km	200 m
Nocturne 14 km	280 m